

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Lac-des-Aigles tenue
lundi, le 12 janvier 2026 à 19 h 30 au 75, rue Principale - Quartier Lac-des-Aigles**



Membres du Conseil de ville		Titre	Présent.e	Absent.e
Monsieur Michel Dubé	Maire		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Daigneault # 1	Conseiller # 1		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Lison Bourgoïn # 2	Conseillère # 2		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Chantal Ouellet, # 3	Conseillère # 3		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Luc Sirois # 4	Conseiller # 4		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Vicky Ouellet # 5	Conseillère # 5		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Marie-Pier Ouellet # 6	Conseillère # 6		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Michel Dubé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30, Madame Josée Sirois, directrice générale de la ville fait fonction de secrétaire.

Les membres présents forment le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 27.1 Contremaître par intérim
- 27.2 Lac Bellavance – Milieu humide
- 27.3 Réunion de travail

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er décembre 2025
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 19h30
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 19h45
- 6. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 20h00
- 7. Comptes
- 8. Correspondance
- 9. Avis de motion, dépôt, présentation et adoption du projet de règlement # 233-26 modifiant le règlement de construction 125-14 de la Ville de Lac-des-Aigles – Détecteurs de fumée
- 10. Avis de motion, dépôt, présentation et adoption du projet de règlement # 234-26 sur la location des équipements municipaux abrogeant le règlement 211-24
- 11. Soumission niveleuse
- 12. Liste officielle des pompiers 2026
- 13. Colloque en Sécurité civile - APEQ
- 14. CRSBP - Cotisation annuelle - Bibliothèque publique (CENT75)
- 15. Quote-part 2026 – MRC Témiscouata
- 16. Dossiers des élus
- 17. Bibliothèque – Demande du déboursé
- 18. Budget 2026 OMHT
- 19. Tournoi de Hockey 31 janvier 2026
- 20. Soutien aux acériculteurs et acéricultrices du Bas-Saint-Laurent
- 21. Fête nationale

6486


Maire


DG

22. Loyers de Saint-Guy
23. Employé - Heures de travail
24. PAFIRSPA
25. Drag de motoneige
26. Résolution Formation pompier 2026-2027
27. Affaires nouvelles
Période de questions
28. Clôture et levée de la séance

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02-26 3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 1^{er} DÉCEMBRE 2025**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Ouellet

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2025 tel que présenté.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-26 4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2025 À 19 H 30**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2025 à 19 h 30 tel que présenté.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-26 5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2025 À 19 H 45**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par la conseillère Madame Lison Bourgoïn

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2025 à 19 h 45 tel que présenté.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

05-26 6. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2025 À 20 H 00**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2025 à 20 h tel que présenté.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. **COMPTES****SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026**
LISTE DES COMPTES - VILLE DE LAC-DES-AIGLES**COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS ET CHÈQUE ÉMIS**

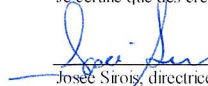
06-26

Salaires employés & pompiers		52 927.14 \$
Chèque # 11119 à 11122	Chèques de la liste des comptes du 11 décembre 2025	
Dépôt Direct # 353 à 362	Dépôt direct de la liste des comptes du 11 décembre 2025	
Dépôt Direct sur demande # 363 FQM Assurance	Assurance chalets et église (sept.)	10 883.65 \$
Dépôt Direct sur demande # 364 Sacha Cina	Contrat poste d'essence	880.40 \$
Dépôt Direct sur demande # 365 Alexandre Rodrigue	Contrat Loisirs décembre 2025 paiement 1/4	2 592.00 \$
Chèque # 11123 Poste Canada	Achat de 10 rouleaux timbres	1 425.69 \$
Chèque # 11124 Poste Canada	Bulletin décembre	65.53 \$
Accès D Hydro-Québec p. 480 à 482	Hydro, LDA 3 factures	2 417.23 \$
Accès D Cogeco p. 470 à 477 et 483	Tous Cogeco de décembre	1 529.94 \$
Accès D Revenu Québec p.463	Remises provinciales (employeur)	5 413.69 \$
Accès D Revenu Canada p.464	Remises fédérales (employeur)	674.33 \$
Accès D Revenu Québec	PPA Yves Caron nov. 2025	- \$
Fonds d'action	Cotisation de l'employeur 23-11-2025 au 20-12-2025	129.13 \$
Visa		
	Total	25 882.46 \$

COMPTES À PAYER

1	6tem TI	O365 - Microsoft St-Guy	48.15 \$
2	9176-9828 Québec inc	Brit Aqueduc Bélanger - Principale	1 630.75 \$
3	Alarms 911 Rimouski inc.	Alarme 13-15 Bélanger	275.25 \$
4	Alcide Ouellet et fils inc.	Ent. Camion voirie	397.77 \$
5	Buanderie K	Loc. et Nett. Salopettes et rouleaux - 4 factures	294.33 \$
6	Buropro Citation	Copies Mono et couleur LDA et St-Guy	138.20 \$
7	Carrefour du camion RDL	Ent. Camion voirie St-Guy	9.14 \$
8	Certified laboratories	Urée nouveau camion	827.42 \$
9	Cmp Mayer inc.	Casque Richard D. et Écusson Jonathan I-B	888.48 \$
10	Dubé Michel	Déplacement RDL et facture NAPA	476.88 \$
11	Électro Mécanique Services EMS	Travaux Western St-Guy	2 146.91 \$
12	Electronique Mercier	Téléavertisseur Service numérique	2 196.90 \$
13	Fond d'information sur le territoire	Avis de mutation	24.00 \$
14	Gourpe Voyer inc.	Pompe Broyeuse (SoniaBouchard)	3 196.23 \$
15	Gourpe Auto Solution	Box Garage - douilles	27.50 \$
16	H2Lab inc.	Eau potable et eaux usées	431.44 \$
17	Harnois Énergies inc.	Essence Mazout Diesel LDA et St-Guy	14 311.71 \$
18	IDS Micronet solutions inc.	Installation antenne bureau et garage	3 686.03 \$
20	Infotech	Contrat d'entretien et soutien 01-01-26 au 31-12-26	578.33 \$
21	J.A. Larue inc	Camion Voirie	9 838.95 \$
22	Le moulin à vent	Sortie camp de jour	40.00 \$
23	Linde Canada inc.	Location de bouteille	260.65 \$
24	Livraison M.L.	Livraison palette garage carburant	77.78 \$
25	Macpek Inc.	Accessoire garage St-Guy, outils garage	531.44 \$
26	Les matériaux du Lac	Garage, loisirs, Gym	178.05 \$
27	Mécanique J.L. 2017 inc	Huile Hydrolique et Urée camion 2026	681.62 \$
28	Microage Rimouski	Caméra Gym installation système distance	1 370.13 \$
29	Municipalité de Squatec	Nettoyage 2 bunkers	150.00 \$
30	Marie-Pier Ouellet	Form. Pompier RDL et repas	128.84 \$
31	Ouellet Régis	Ménage pavillon fête de Noël	200.00 \$
32	Énergies somie inc.	Diesel, fourmaise-mazout Lda et St-Guy	10 774.43 \$
33	PG Solutions inc.	Contrat entretien 01-01-26 au 31-12-26	9 102.57 \$
34	Propane sélect	Location 1 x 334 gallons à 250\$	287.44 \$
35	Keven Proulx	Form. Pompier RDL - repas	30.00 \$
36	Purolator inc.	Analyse eau et égout	16.26 \$
37	Regie intermunicipale des déchets	Matières résiduelles 12/12, 2 vidanges d'installations septiques	9 112.03 \$
38	Resto chez Lelou	Souper party bureau Noël 2025	862.31 \$
39	Rioux Jean-Philippe	Form. Pompier RDL - repas	21.85 \$
40	Robitaille équipement inc.	Lame entretien de Camion St-Guy	2 215.00 \$
41	Rodrigue Alexandre	Pelle, double clé et essence - Loisirs	105.61 \$
42	Samson Claude	Entretien Salle Municipale Lda, MDJ et Garage	1 502.29 \$
43	Surplus Général Tardif	Ent. Camion - voirie	287.37 \$
44	Technofeu	Support de Lampe (Camion)	256.08 \$
45	Tetra Tech Q1 inc	Plan renouvellement conduites de la chaussée	7 618.53 \$
46	Thibault & Associés	Test camion pompier 245 - 445 - 945 et portative	2 609.11 \$
47	Transport Maurice Richard inc.	Location pelle secteur St-Guy	753.09 \$
	TOTAUX COMPTES À PAYER		90 596.85 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



 Josée Sirois, directrice générale

6488


 Maire
 
 DG

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

D'autoriser le paiement de la Liste des comptes.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. CORRESPONDANCE

Aucune

9. AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 233-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 125-14 DE LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES

AVIS DE MOTION

Madame Vicky Ouellet, conseillère donne l'avis de motion, fait le dépôt, la présentation et l'adoption du projet de règlement # 233-26 MODIFIANT le règlement de construction # 125-14.

« PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE »

La directrice générale déclare que le projet de règlement # 233-26 modifiant le règlement de construction # 125-14 concernant les avertisseurs de fumée.

07-26

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 233-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 125-14 DE LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que le projet de règlement # 233-26 – modifiant le règlement de construction 125-14 soit adopté comme s'il était tout au long transcrit, chaque membre du conseil en ayant reçu une copie.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. AVIS DE MOTION, DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 234-26 SUR LA LOCATION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ABROGEANT LE RÈGLEMENT 211-24

AVIS DE MOTION

Monsieur Richard Daigneault, conseiller donne l'avis de motion, fait le dépôt, la présentation et l'adoption du projet de règlement 234-26 sur la location des équipements municipaux abrogeant le règlement 211-24.

« PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE »

La directrice générale déclare que le projet de règlement 223-25 a pour but d'abroger tous les règlements des anciennes municipalités (entre autres # 44-99) sur la formation du comité consultatif d'urbanisme.

08-26

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 234-26 SUR LA LOCATION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ABROGEANT LE RÈGLEMENT 211-24

Il est proposé par le conseiller Monsieur Richard Daigneault

Que le projet de règlement # 234-26 sur la location des équipements municipaux abrogeant le règlement 211-24 soit adopté comme s'il était tout au long transcrit, chaque membre du conseil en ayant reçu une copie.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. SOUSSION NIVELEUSE

Avis public de la vente de la niveleuse usagée envoyé par envoi collectif, sur Facebook et affiché, le 1^{er} décembre 2025, Niveleuse CHAMP Modèle 740A, 1988, kilométrage 67 056, prix de base 10 000 \$.

À la date de clôture des soumissions Lundi, le 12 janvier 2026 à 11 h, la Ville n'a reçu aucune soumission.

Sujet remis en mars.

09-26

12. LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS – 2026**CASERNE : 45****LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS 2026 - VILLE DE LAC-DES-AIGLES**

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>
1	Leblanc-Breault	Jonathan	Directeur du Service incendie (Chef pompier)
2	Caron	Yves	Capitaine - Officier
3	Bourgoin	Damien	Pompier
4	Caron	Luc	Pompier
5	Duchesne	Richard	Lieutenant - Officier
6	Mailloux	Valérie	Pompière
7	Malenfant	Manon	Pompière
8	Marquis	Maxime	Lieutenant - Officier
9	Morin	Gabriel	Pompier
10	Ouellet	Marie-Pier	Pompière auxiliaire
11	Proulx	Kevin	Pompier auxiliaire
12	Rioux	Jean-Philippe	Pompier auxiliaire
13	Rodrigue	André-Bruno	Lieutenant -OSST - Officier
14	Sirois	Josée	Pompière
15	Tardif	Stéphanie	Pompière auxiliaire

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Ouellet

Que la Ville de Lac-des-Aigles officialise cette liste des pompiers pour l'année 2026. Cette liste comprend 15 pompiers et 1 première répondante, Jessika Bérubé.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10-26

13. COLLOQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE – APEQ

Invitation à participer au Colloque le 7 février de 8 h à 16 h 30. Au Centre PGR sur « Opérationnalisation d'un centre de services aux personnes sinistrées »


Coût de 370 \$ /membre.


Il est proposé par e conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Ville de Lac-des-Aigles autorise l'inscription de Jonathan Leblanc-Breault, Josée Sirois et Chantal Ouellet sinon Vicky Ouellet.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6490


 Maire


 DG

11-26 14. **CRSBP - COTISATION ANNUELLE – BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE****Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**

Que la Ville de Lac-des-Aigles paie au CRSBP – Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent inc. la cotisation annuelle pour la Ville Lac-des-Aigles pour 2026, soit cotisation de 574 habitants x 5.48 \$ = 3 145.52 \$ + taxes et pour le logiciel Symphony 574 habitants x 0,53 \$ = 304.22 \$ + taxes, pour un grand total avec taxes de 3 966.34 \$ (En 2025 était de 3 927.52 \$).

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12-26 15. **QUOTE-PART ANNÉE 2026 VILLE DE LAC-DES-AIGLES – MRC TÉMISCOUATA****Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois**

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata les quotes-parts ci-après décrites pour l'année 2026 dès réception des factures.

Description	GL	2026	
Législation aucun % car a son poste	02-11000-951	701.72 \$	701.72 \$
Gestion et expl.	02-13000-951	2441.65	
Gestion financière (20%) mis à 22% en 2026	02-13000-951	2406.48	
Partage Internet	02-13000-951		
Préfecture - Rémunération	02-13000-951	3524.89	
			8373.02
Evaluation (19.3%) mis à 20% en 2026	02-15000-951	2187.71	
GOMatrice	02-15000-951	94.19	
			2281.90
Autres, administration générale(24.5%)	02-19000-951	2844.02	2844.02
Mis à 26% en 2026			
Réseau d'interconnexion radio	02-22000-951	529.68	
Schéma sécurité incendie	02-22000-951	2147.26	
			2676.94
Transport adapté Roulami	02-37000-951	2327.22	2327.22
Fosses septiques MRC/RIDT	02-41400-951		
Station de lavage	02-47000-951	1762.97	
Fondation de la santé	02-59000-951	72.27	
			1835.24
Aménagement (29.79%) mis 32% en 2026	02-61000-951	3500.33	
Aménagement et urbanisme	02-61000-951	1413.43	
Bandes riveraines	02-61000-951		
Participation cours d'eau	02-61000-951	325.44	
Préfecture - Élections	02-61000-951		
Règlement d'urbanisme	02-61000-951	1295.02	
			6534.22
Bureau information touristique BIT	02-62100-951	719.42	
Attractivité - Rétention mo	02-62100-951	166.41	
Développement économique (inclus Pacte) partie 1	02-62100-951	3407.28	
Développement Partie 2	02-62100-951	4323.16	
Développement rural (pacte)	02-62100-951		
Fondation de l'UQAR	02-62100-951		8616.27
Piste cyclable-Petit Témis	02-70191-951	253.82	
Sentier Monk	02-70191-951		
Sentier national	02-70191-951		
			253.82
Inforoute	02-70290-951		
Participation Culture	02-70290-951	457.03	457.03
Total chèque à la MRC			36 901.40 \$
	Reel demandé	36901.4	- \$

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13-26

16. DOSSIER DES ÉLUS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Richard Daigneault

Que la Ville de Lac-des-Aigles fixe les dossiers de chacun des élus ainsi :

Michel Dubé, maire	Urbanisme et Office municipal d'habitation (OMHT)
Richard Daigneault, # 1 :	Ressources humaines et voirie Saint-Guy
Lison Bourgoïn, # 2 :	Ressources humaines et RIDT
Chantal Ouellet, # 3 :	Ressources humaines et sécurité incendie
Luc Sirois, # 4 :	Travaux publics, Loisirs et CDL
Vicky Ouellet, # 5 :	Urbanismes, Loisirs et CDL
Marie-Pier Ouellet, # 6 :	RIDT

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-26

17. BIBLIOTHÈQUE – DEMANDE DU DÉBOURSE

Compte-rendu de l'année 2025 et plans pour l'année 2026.

BUDGET :

Comme à chaque année le comité de la bibliothèque viens vous demander un montant de \$4,000. Un montant de \$400.00 a également été demandé, comme à chaque année, à la Caisse populaire de la Vallée des Lacs pour faire l'achat livres pour enfants.

Le \$4,000 se divise comme suit : \$3,000 qui servira à poursuivre les opérations courantes de la bibliothèque. Comme à chaque année nous vous demandons en plus un montant d'environ \$800.00 à \$1000.00 pour le salaire de Lise Leblanc.

Demande du déboursé de 3 000 \$ pour poursuivre leurs opérations courantes.

Il est proposé par le conseiller Luc Sirois

Que la Ville de Lac-des-Aigles débourse l'aide de 3 000 \$ au Comité de la bibliothèque de Lac-des-Aigles tel que budgétisé pour 2026.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15-26

18. BUDGET 2026 OMHT

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Ville de Lac-des-Aigles approuve le dépôt du budget 2026 de l'OMHT avec un déficit de 597 \$ pour une part municipale à payer de 60 \$.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

19. TOURNOI DE HOCKEY – 31 JANVIER 2026

Un Tournoi de Hockey est organisé par Alexandre Rodrigue pour avoir lieu samedi le 31 janvier.

16-26

20. SOUTIEN AUX ACÉRICULTEURS ET ACÉRICULTRICES DU BAS-SAINT-LAURENT

Demande au ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF) de respecter l'engagement de 2 000 hectares de potentiel acéricole à moyen terme (PAMT) pour le Bas-Saint-Laurent

Considérant que le Bas-Saint-Laurent est une région acéricole stratégique et reconnue à l'échelle provinciale;

Considérant que les huit MRC de la région comptent 695 entreprises acéricoles exploitant plus de 10,2 millions d'entailles;

Considérant que ces entreprises ont produit 47,4 millions de livres de sirop d'érable en 2025, d'une valeur de 157 millions de dollars;

Considérant que cette production représente plus de 20 % de l'ensemble de la production acéricole du Québec;

Considérant que l'entente conclue en mai 2025 entre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ), telle qu'annoncée par la ministre des Forêts, prévoyait l'aménagement de 2 000 hectares de nouvelles érablières en forêt publique au Bas-Saint-Laurent;

Considérant que le MRNF envisage maintenant de limiter ce développement à moins de 1 000 hectares, ce qui entraînerait la perte de quelque 215 000 entailles potentielles;

Considérant que cette réduction compromettrait des investissements estimés à 21,5 millions de dollars et mettrait en péril les projets de nombreuses entreprises acéricoles de la région;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Ville de Lac-des-Aigles affirme son appui indéfectible aux producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie et demande formellement au ministre des Ressources naturelles et des Forêts :

- de respecter l'entente initiale conclue avec les PPAQ;
- et d'accorder à la région du Bas-Saint-Laurent l'intégralité des 2 000 hectares de potentiel acéricole à moyen terme (PAMT) prévus.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17-26 **21. FÊTE NATIONALE**

Il est proposé par la conseillère Madame Lison Bourgoin

Que la Ville de Lac-des-Aigles mandate Madame Julie Sirois ou Tania Khan, en son absence comme responsable de faire une demande d'aide financière pour la Ville pour la tenue d'activités de la Fête nationale du 24 juin prochain.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

18-26 **22. LOYERS DE SAINT-GUY**

2 loyers et le bureau de poste – Hausse envisageable des loyers
Et douche brisée au loyer # 2.

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Ouellet

Que la Ville de Lac-des-Aigles n'augmente pas les loyers de Saint-Guy.

Et de demander à Construction Étienne Leblanc-Breault pour aller voir l'état des travaux à faire dans le loyer # 2 (douche qui coule, ...).

Une évaluation des coûts du bâtiment sera faite par la direction générale afin d'identifier l'avenir du bâtiment compte tenu de son état et des travaux à effectuer.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23. EMPLOYÉ - HEURES DE TRAVAIL

Travaille comme préposé et aide aux travaux publics à Saint-Guy.

Travaille environ 11.50 par mois.

Que la Ville de Lac-des-Aigles continue de payer un montant de 200 \$ / mois à l'employé à l'entretien à Saint-Guy.

Aucun dépassement n'est permis. Nous devons respecter le budget.

19-26

24. PAFIRSPA

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

- Ce programme comporte deux volets :
 - Volet 1 - Infrastructures sportives et récréatives : permet de financer la réalisation de projets de rénovation, de mise aux normes, de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives favorisant la pratique d'activités physiques;
 - Volet 2 - Infrastructures de plein air : vise à financer la réalisation de projets d'aménagement et de mise à niveau d'infrastructures de plein air.

Volet 1 – Infrastructures sportives et récréatives

Le volet 1 permet de financer la réalisation de projets de rénovation, de mise aux normes, **de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives favorisant la pratique d'activités physiques**, excluant les infrastructures de plein air.

Aide maximale : Pour le volet 1, l'aide financière ne peut excéder 66 % des coûts admissibles, et ce, jusqu'à concurrence de 20 000 000 \$.

- ❖ [La version 2026](#) est disponible pour consultation, mais les demandes d'aide financière pour les deux volets du programme ne pourront être déposées qu'à partir du 23 février.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

- Que la Ville de Lac-des-Aigles autorise la présentation du projet Rénovation et mise à niveau infrastructures (débarcadère, terrain loisirs (arrière – ancien Gymkhana) au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Lac-des-Aigles à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- QUE la Ville de Lac-des-Aigles désigne madame Francine Beaulieu, directrice générale adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Qu'elle mandate le maire Monsieur Michel Dubé, pour être responsable avec la DGA de l'élaboration du projet.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20-26

25. DRAG DE MOTONEIGE

Le DRAG aura lieu le 7 février.

Reçu demande de RALDA : Frédéric Dubé, Éric Rioux et Carl Lévesque

Pour la fourniture de 4 voyages d'abrasif, machinerie, déneigement du terrain de la plage, le pavillon, le permis de bar, publicité sur Facebook, et lettres pour commanditaires et photocopies. Et un montant de 500 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte la demande pour la fourniture de 4 voyages d'abrasif, machinerie, déneigement du terrain de la plage, le pavillon, le permis de bar, publicité sur Facebook, et lettres pour commanditaires et photocopies.

Qu'elle fournisse une aide financière de 500 \$.

Et demande à RALDA de fournir à la Ville un Bilan de l'activité à chaque année.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6494


Maire


DG

21-26

26. RÉSOLUTION FORMATION POMPIER 2026-2027

BESOIN DE FORMATION POMPIER 2026-2027 – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE MSP

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Ville de Lac-des-Aigles désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Ville de Lac-des-Aigles prévoit poursuivre la formation de trois (3) pompiers pour le programme Pompier I, ajouter (1) pompier au cours pour 2026-2027 ainsi que (1) pompier matières dangereuses Opération, (3) pompiers pour Opérateur d'autopompe, (2) en désincarcération et 1 pour la prévention des impacts psychologiques de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Témiscouata en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Témiscouata.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

27. AFFAIRES NOUVELLES

22-26

27.1 CONTREMAÎTRE PAR INTÉRIM

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Ville de Lac-des-Aigles nomme comme contremaître par intérim M. Mathieu Lévesque.

Monsieur Michel Dubé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

27.2 LAC BELLAVANCE – MILIEU HUMIDE

Information fournie à l'effet qu'il est nécessaire de faire faire la caractérisation du milieu humide du lac bellavance par un biologiste.

27.3 RÉUNION DE TRAVAIL

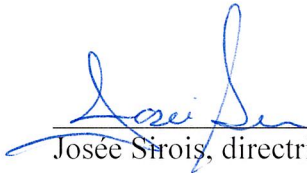
Une réunion de travail est prévue pour se tenir à 18 h 30, lundi, le 26 janvier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Michel Dubé, invite les citoyens à poser leurs questions.
Aucun citoyen présent.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES LAC-DES-AIGLES

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 06-26, 10-26, 11-26, 12-26, 14-26, 15-26, 19-26, 20-26 et 21-26.



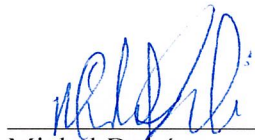
Josée Sirois, directrice générale Ville de Lac-des-Aigles

23-26 28. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

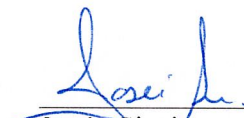
À 21 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposés par Monsieur Michel Dubé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps tout un chacun des résolutions.



Michel Dubé
Maire



Josée Sirois
Directrice générale